MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 novembre 2026

Les collections nationales du musée de Cluny s'enrichissent d'un Trésor national

Une exceptionnelle statuette de sainte Marie Madeleine rejoint les collections du musée de Cluny – musée national du Moyen Âge. Classée Trésor national, cette œuvre strasbourgeoise des années 1470-1480 sans équivalent dans les collections nationales vient compléter les collections d'art germanique de la fin du Moyen Âge au musée.

La sculpture en bois de tilleul de 55 cm de hauteur est un exemple très rare sur le marché de l'art des créations du foyer artistique majeur que fut Strasbourg dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Attribuée à un sculpteur, que l'on a pu appeler « Maître du retable de Lautenbach », actif dans la suite du célèbre sculpteur Nicolas Gerhaert de Leyde, la statuette se trouve dans un remarquable état de conservation malgré la disparition de sa polychromie. Elle représente Marie Madeleine, reconnaissable à son attribut, un vase à onguent, qu'elle tient de la main gauche et dont elle soulève le couvercle d'un geste gracieux de la main droite. En relevant son coude, elle retient contre elle le pan d'un ample manteau aux plis cassés et profondément creusés. Sa chevelure libre est traitée avec virtuosité en plusieurs mèches torsadées tombant en cascade dans son dos. Ces caractères en font un témoignage de haut niveau de l'art du Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge. Réputée provenir de l'abbaye de Lucelle (Haut-Rhin), cette statuette était sans doute destinée à un oratoire privé. Conservée en mains privées dans la même famille depuis plus d'un siècle, elle est publiée depuis 1972.

Présentée en vente publique le 14 juin 2023, la statuette a été acquise par un collectionneur étranger. La mesure de refus du certificat d'exportation prise par le ministère de la Culture, conférant le statut de Trésor national à cette sculpture, a permis d'empêcher qu'elle ne sorte du territoire national. Cette décision a donné l'opportunité au musée de Cluny de réunir les fonds en vue de son achat, principalement grâce au dispositif fiscal de l'article 238bis 0A du code général des impôts, qui permet de mobiliser la participation d'entreprises mécènes pour le financement de l'acquisition de Trésors nationaux. Dans ce cadre, le musée a pu compter sur le précieux soutien du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et d'une entreprise qui a souhaité rester anonyme. Plusieurs donateurs individuels ont aussi contribué. Enfin, le ministère de la Culture a accordé le complément nécessaire au financement par le Fonds du patrimoine.

La statuette trouvera naturellement sa place dans la salle 21 du musée, consacrée au mobilier religieux au nord des Alpes. Elle vient renforcer une importante collection de sculpture germanique (souabe, suisse, tyrolienne), qui ne comptait encore aucune œuvre alsacienne de la fin du Moyen Âge. À l'issue d'une phase d'étude et de restauration, elle sera présentée d'abord au musée de Cluny, puis au musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg, qui conserve des œuvres de référence de Nicolas Gerhaert de Leyde, sous la forme d'un prêt de longue durée. Ce prêt s'inscrit dans le cadre du réseau européen des musées d'art médiéval, auquel appartiennent le musée de Cluny et le musée de l'Œuvre Notre-Dame.

Contact presse
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr